



23

FONDATION FOCH

L'ESSENTIEL

FONDATION
FOCH



MOT DU PRÉSIDENT



**Jean-Louis
Bühl**

**Président de la
Fondation Foch**

Chers amis de la Fondation,

Fidèle aux valeurs de confiance et de transparence qui sont chères à notre Fondation, ce rapport d'activité rend compte de l'essentiel de ses actions réalisées en 2023, grâce à la générosité de tous ceux qui la soutiennent par leurs legs, leurs dons et leur mécénat.

Ce soutien, reflété par les résultats financiers validés par notre commissaire aux comptes, a permis à la Fondation de contribuer à un niveau historiquement élevé aux investissements de l'Hôpital, dans une conjoncture budgétaire particulièrement délicate pour l'ensemble du monde hospitalier.

Fidèle à la volonté des fondateurs d'accueillir les patients selon les meilleurs standards d'hospitalité et de confort, et d'offrir aux médecins et aux soignants les installations les plus fonctionnelles possibles, l'Hôpital a pu poursuivre ses rénovations et réinstallations de services.

Création d'un bloc ambulatoire innovant, permettant au patient de rester à l'Hôpital le minimum de temps et favorisant un retour à domicile rapide ; regroupement de l'oncologie médicale et en particulier de l'hospitalisation de jour ; création de salles de repos pour les soignants ; rénovation du service psychiatrie ; à travers ces

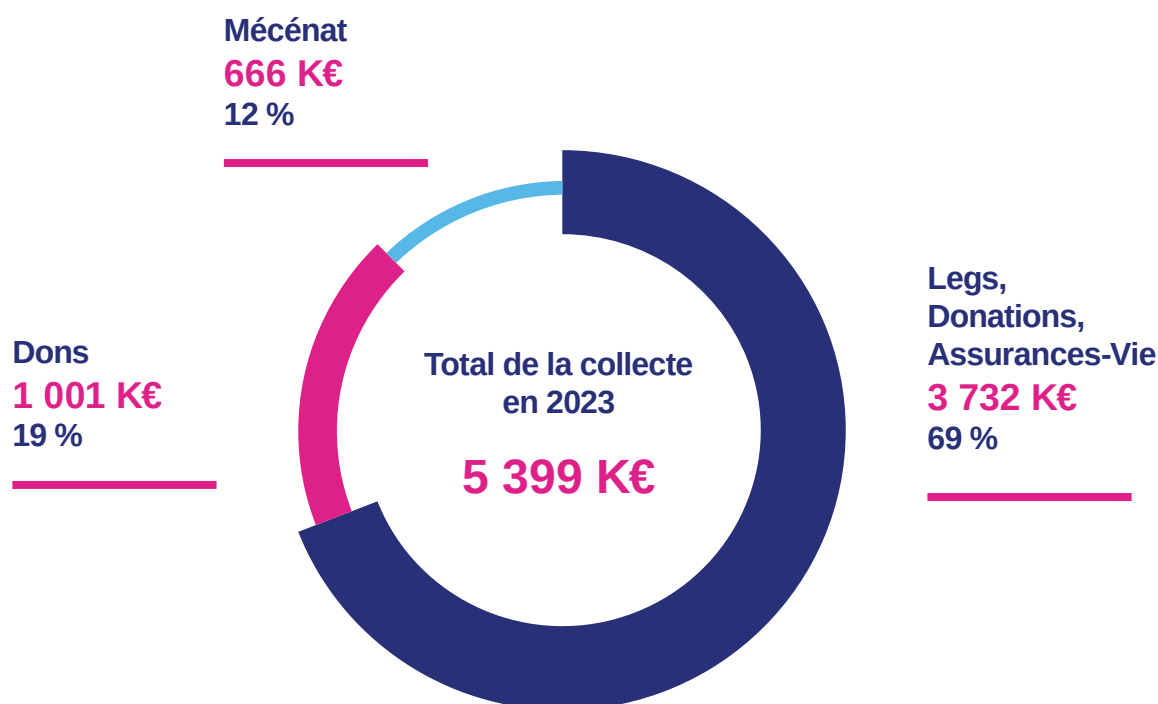
travaux, l'Hôpital adapte constamment son accueil et son offre de soins, témoignent de son dynamisme et de la culture d'excellence qui font sa réputation.

Dans l'étroit îlot urbain occupé par l'Hôpital, la Fondation a pu également acquérir une maison qui est notamment destinée à l'accueil de médecins de garde.

Ce rapport montre également combien la générosité publique constitue un encouragement pour tous, administrateurs, membres du Comité de soutien, médecins, soignants, salariés et dirigeants de l'Hôpital et de la Fondation et un précieux témoignage de confiance.

Toute l'équipe de la Fondation, son Directeur, et moi, tenons à vous en remercier.

CHIFFRES CLÉS DE LA COLLECTE EN 2023



Les libéralités en 2023

En 2023, les libéralités et assurances-vie en faveur de la Fondation se sont élevées à 3,7 millions d'euros, permettant d'apporter un soutien particulièrement important à l'Hôpital Foch. Pour assurer la promotion des legs auprès du grand public, la Fondation a développé tout au long de l'année une communication ciblée. Une campagne média de promotion des libéralités auprès du grand public a été menée (création d'un spot TV diffusé sur Arte, création d'un spot radio diffusé sur Radio Classique, encarts dans de la presse locale, communication spécifique dans le Magazine des donateurs de la Fondation...).

Par leur geste fort, celles et ceux qui nous soutiennent en nous transmettant tout ou partie de leurs biens accompagnent l'Hôpital Foch dans sa quête d'excellence. En désignant la Fondation Foch bénéficiaire d'un legs, d'une donation ou d'une assurance-vie, ils donnent à nos chercheurs et à nos médecins les moyens d'atteindre leur objectif de lutter contre la maladie, et permettent de développer de nouveaux projets.



Une stratégie responsable :

Bénéficiaire du label « Don en Confiance », sans discontinuité depuis 2016, la Fondation a obtenu en mai 2022 le renouvellement de l'agrément pour une durée de 3 ans, jusqu'en mai 2025, considérant qu'elle respecte les principes de la Charte.

PROJETS SOUTENUS EN 2023



2 900 000 €

Création d'un nouveau
bloc ambulatoire



418 000 €

Rénovation du service
psychiatrie



60 000 €

Attribution d'une bourse d'études
pour le Dr Glorion



250 000 €

Financement d'un programme
de recherche sur la greffe pulmonaire
(étude Datacol)



900 000 €

Rénovation du service d'oncologie



800 000 €

Soutien à la lutte contre l'infertilité



8 000 €

Rénovation d'une salle de repos
pour le personnel de neurologie

Accompagnement du développement de l'Hôpital Foch

Création d'un nouveau service ambulatoire pour une meilleure offre de soin

La Fondation a contribué à financer la création d'un bloc ambulatoire innovant au sein de l'Hôpital en lieu et place de l'ancien bloc opératoire. L'ambulatoire est un mode de prise en charge chirurgicale, qui permet au patient de séjourner à l'Hôpital pour une intervention d'une durée de moins de 12 heures, sans hébergement de nuit. Ce mode de prise en charge permet aux patients de rester à l'hôpital le minimum de temps nécessaire, et représente un bénéfice pour les patients qui sont à leur domicile plus tôt. Les chambres de repos traditionnelles sont remplacées par un système de cocons, un système d'alcôves innovant qui abolit les codes hospitaliers traditionnels pour créer une atmosphère confortable et apaisante pour les patients. Cet espace permettra de recevoir les patients dans les meilleures conditions en leur proposant les dernières innovations en matière d'organisation, d'équipements, de services et d'architecture.



Une année de mobilité au Canada pour le Dr Glorion

Participer à la formation des médecins et du personnel soignant en octroyant des bourses d'études à l'étranger fait partie des missions de la Fondation. Le conseil d'administration de la Fondation a décidé en 2023 d'attribuer une bourse au Dr Matthieu Glorion, chirurgien thoracique au sein de l'Hôpital Foch et doctorant à l'université Paris-Saclay, afin qu'il puisse réaliser une année de mobilité à l'université de Montréal. Cette année lui permettra de participer à l'activité clinique d'un programme nord-américain de transplantation et perfusion pulmonaire ex-vivo de volume important (80 transplantations par an).



Aménagement d'une salle de repos pour le personnel de neurologie

La Fondation est heureuse d'avoir une nouvelle fois reçu le soutien du Lions Club de Rueil-Malmaison, qui a contribué à l'aménagement d'une salle de repos située au sein du service de neurologie. Leur générosité a permis de financer l'intégralité du mobilier de cette salle destinée au personnel soignant, leur permettant de prendre leur temps de pause dans un cadre agréable et convivial.



Regroupement de l'Hôpital de jour en Oncologie

Soucieuse d'apporter aux patients la meilleure prise en charge possible, la Fondation a, avec le concours de ses donateurs apporté son soutien à l'Hôpital Foch pour entreprendre la rénovation du service d'oncologie. Des travaux de regroupement au 2ème étage du bâtiment principal de l'oncologie médicale et l'onco-thorax initiés par l'Hôpital permettront d'améliorer la prise en charge des patients, les conditions de travail des professionnels de santé, ainsi que le développement de la recherche clinique en oncologie. L'organisation sera optimisée grâce à une harmonisation des pratiques thérapeutiques avec une unité de préparation des traitements anticancéreux qui sera installée au sein de l'HDJ regroupé et bénéficiera ainsi à tous. L'amélioration des conditions de travail des professionnels sera également prise en compte grâce à des locaux qui seront rénovés et modernisés.

COMPTES ANNUELS 2023

BILAN SIMPLIFIÉ	2023	2022
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	1 656 €	1 656 €
Immobilisations corporelles	10 332 531 €	9 255 802 €
Biens reçus par legs /dons destinés à être cédés	1 395 000 €	1 986 188 €
Total Actif immobilisé	11 729 187 €	11 243 646 €
Immobilisations financières	48 061 €	48 061 €
TOTAL I ACTIF IMMOBILISÉ	11 777 248 €	11 291 707 €
CRÉANCES		
Créances reçues par legs ou donations	9 772 €	877 444 €
Valeurs mobilières de placement	11 760 774 €	12 801 144 €
Disponibilités	4 351 573 €	4 978 988 €
Charges constatées d'avance	5 354 €	22 782 €
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	16 127 473 €	18 680 358 €
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	27 904 721 €	29 972 065 €

PRÉAMBULE :

Notre modèle est constitué d'un triptyque de ressources d'un total de 6,6 M€ en 2023 :

les dons de l'exercice liés à la générosité du public pour 5,4 M€, la perception de loyers immobiliers issus d'un legs datant de 1985 - couvrant une période de 50 ans- et les ressources financières pour un total de 1,2 M€.

LE BILAN

L'actif immobilisé correspond au patrimoine immobilier de la Fondation, ou plus précisément à l'ensemble de son patrimoine mis à disposition de l'Hôpital sous forme de « commodat » ou prêt d'usage à titre gratuit.

La Fondation a acquis en 2023 une maison d'habitation voisine de l'enceinte de l'Hôpital pour un montant total de 1,3 M€ -frais inclus- et entièrement autofinancée par son stock de valeurs mobilières de placement, d'où les variations à noter de l'actif circulant et de l'actif immobilisé.

Au niveau du passif, les engagements reçus hors bilan concernant principalement les legs et autres libéralités en-cours.

Les fonds dédiés correspondent à des ressources non encore utilisées et qui le seront conformément aux projets validés en CA de la Fondation.

BILAN SIMPLIFIÉ	2023	2022
PASSIF		
Fonds propres	5 110 815 €	5 110 815 €
Ecarts de réévaluation	469 788 €	469 788 €
Réserves	15 299 219 €	15 299 219 €
Report à nouveau	3 485 594 €	3 431 214 €
Résultat de l'exercice	-1 207 754 €	54 382 €
TOTAL I SITUATION NETTE	23 157 662 €	24 365 418 €
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 191 661 €	2 401 084 €
Fonds dédiés	706 077 €	287 588 €
Provisions	211 179 €	458 679 €
TOTAL II FONDS ET PROVISIONS	2 108 917 €	3 147 351 €
TOTAL III EMPRUNTS ET DETTES	2 638 142 €	2 459 296 €
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	27 904 721 €	29 972 065 €

COMPTES ANNUELS 2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2023	2023	2022
EMPLOIS PAR DESTINATION		
Versements à l'Association Hôpital Foch	5 972 111 €	3 059 047 €
Actions réalisées par la Fondation	46 298 €	16 519 €
Frais d'appel à la générosité du public	867 630 €	859 859 €
Frais de fonctionnement	246 126 €	193 480 €
TOTAL DES EMPLOIS	7 132 165 €	4 128 905 €
Dotations aux amortissements et dépréciations	80 451 €	48 095 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	593 319 €	257 118 €
ÉCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	362 756 €
TOTAL	7 805 935 €	4 796 874 €

Les ressources de la Fondation ont augmenté de 1,8 M€ (+49%) en 2023 par rapport à 2022 grâce aux contributions des dons et mécénat, mais surtout en raison d'une année exceptionnelle en termes de legs (+ 1,9 M€).

Les emplois continuent à diminuer pour le poste « achats et de charges externes » (-2% par rapport 2022 et -11% depuis 2021) en raison de la renégociation de contrats de prestataires, voire de la diminution de la sous-traitance lors de la collecte de fonds et de l'organisation d'événements.

Les salaires et charges sociales ont légèrement progressé avec l'arrivée d'une nouvelle salariée, portant l'effectif de la Fondation à 7 salariés, à savoir 3 cadres et 4 employés.

Le poste « report en fonds dédiés » s'élève à 0.6 M€ en 2023 car ce montant correspond en grande partie au mécénat en-cours d'un appareil IRM de pointe

Enfin, **l'aide financière apportée à l'Hôpital** a presque doublé entre 2022 et 2023, passant de 3 à 6 M€. La Fondation a financé les projets référencés précédemment et une trésorerie excédentaire liée à un legs a permis de soutenir plus largement l'Hôpital, entraînant une perte sur l'exercice de 1,2 M€.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2023	2023	2022
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
Dons, legs et mécénat	5 399 516 €	3 614 234 €
Autres produits liés à la générosité du public	1 233 023 €	1 157 251 €
TOTAL DES RESSOURCES	6 632 539 €	4 771 485 €
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	174 831 €	25 389 €
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-998 565 €	0 €
TOTAL DES RESSOURCES	7 805 935 €	4 796 874 €
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	2 672 653 €	2 309 897 €
Excedent ou insuffisance de la générosité du public	-998 565 €	362 756 €
Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public	-1 254 941 €	
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice	419 147 €	2 672 653 €

COMPTE DE RESULTAT ANNUEL PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	2023		2022	
	TOTAL	dont lié à la générosité du public	TOTAL	dont lié à la générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Dons, legs et mécénat	5 399 516 €	5 399 516 €	3 614 234 €	3 614 234 €
Autres produits liés à la générosité du public	1 233 023 €	1 233 023 €	1 157 251 €	1 157 251 €
TOTAL PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	6 632 539 €	6 632 539 €	4 771 485 €	4 771 485 €
Autres produits non liés à la générosité du public	53 471 €		25 406 €	
Reprises sur provisions et dépréciations	47 877 €			
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	174 831 €	174 831 €	25 389 €	25 389 €
TOTAL PRODUITS	6 908 718 €	6 807 370 €	4 822 280 €	4 796 874 €
CHARGES PAR DESTINATION				
Aides financières à l'Association Hôpital Foch	5 972 111 €	5 972 111 €	3 059 047 €	3 059 047 €
Actions réalisées par la Fondation	46 298 €	46 298 €	16 519 €	16 519 €
Frais de recherche de fonds	867 630 €	867 630 €	903 672 €	859 859 €
Frais de fonctionnement	556 665 €	246 126 €	483 447 €	193 480 €
Dotations aux provisions et dépréciations	80 451 €	80 451 €	48 095 €	48 095 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	593 319 €	593 319 €	257 118 €	257 118 €
TOTAL CHARGES	8 116 474 €	7 805 935 €	4 767 898 €	4 434 118 €
PERTE/EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-1 207 756 €	-998 565 €	54 382 €	362 756 €

CER ET CROD

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : cette rubrique est un compte des ressources liées à la générosité du public reportées d'une année sur l'autre. Au 01/01 2023, le report était de 2,6 M€ duquel est déduit le déficit de l'année 2023 et

également l'investissement immobilier financé en faveur de l'Hôpital, net d'amortissement. Au 31/12/2023, le solde du report des ressources ressort à 0,4 M€.

Le compte de résultat par origine et par destination permet de constater que 98% des produits sont liés à la générosité du public. En 2023, les emplois -hors reports en fonds dédiés- ont été consacrés à 83% à soutenir l'Hôpital, 12% destinés à au frais de recherche de fonds et 5% aux frais de fonctionnement.

NOTES RELATIVES AUX RÉSERVES FIGURANT AU BILAN DE LA FONDATION

- LES MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales de la Fondation Foch ont pour objet d'assurer la gestion directe ou indirecte de l'Hôpital Foch, de l'école d'infirmières et de sage-femmes annexée, et de contribuer au développement et à la pérennité de l'Hôpital Foch. La Fondation a participé à différents projets pour l'Hôpital et a accordé des bourses de soins ou des subventions aux patients suivis par les assistantes sociales. L'ensemble de ces missions sociales est financé soit par des ressources propres de la Fondation, soit par des ressources affectées ou non par les donateurs ou testateurs. Le Conseil d'Administration décide d'allouer le montant des ressources collectées dans l'année ou reportées des exercices précédents à l'appui des projets retenus d'un commun accord avec l'Hôpital.

- LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Ces frais sont ceux directement rattachés à la recherche de fonds provenant de la générosité du public. Ils englobent les coûts des mailings et de marketing (publication du magazine de la Fondation et autres mailings), le coût de traitement des dons, les frais de traitement des legs, l'organisation d'événements.

- LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ces frais représentent les charges fixes de la Fondation : charges du personnel administratif, frais d'assurances, honoraires et charges courantes d'entretien.

POLITIQUE DES RÉSERVES

Au titre de l'actif disponible et réalisable figurent les réserves. Ces dernières sont destinées à couvrir les risques financiers encourus par la Fondation et à lui permettre de saisir les opportunités liées à sa mission patrimoniale de garantie de la pérennité et du développement de l'Hôpital.

Elles sont liées à la garantie de risques de gestion de la Fondation mais également des risques relatifs à la collecte. Elles permettent par ailleurs d'assurer la mission foncière de la Fondation.

En fonction de l'analyse des risques développée ci-dessus, soit au minimum 10,8 M€ d'engagements directs (garantie d'emprunt 3 M€ ; emprunt 1,8 M€ ; trois ans d'engagement d'apport à l'hôpital soit 6 M€), il est proposé de maintenir, voire de majorer, selon les possibilités, le niveau des réserves au niveau atteint aujourd'hui, à savoir 12,8 M€. Ce montant pourra évoluer en fonction d'une part de l'évolution des ressources et, d'autre part des besoins d'investissement, y compris fonciers de l'Hôpital.

LE BUDGET

Le budget de la Fondation est couvert par le revenu qu'elle tire de loyers issus d'un legs spécifiquement attribué pour ses besoins propres en 2004. Cela lui confère une indépendance financière certaine et lui permet de reverser la quasi-totalité de sa collecte aux projets de l'Hôpital.

COMITÉ FINANCIER

Le Comité financier de la Fondation se réunit trois fois par an pour examiner les comptes et engagements financiers. Plusieurs membres du Conseil d'Administration en font partie : Jean-Louis Bühl (Président), Isabelle Knock-Méo (Vice-Présidente), Henri Balsan (Trésorier et VP), Pierre Mayeur (Secrétaire général) et Olivier Joël.

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La Fondation met gracieusement à disposition de l'Association Hôpital Foch l'ensemble des bâtiments de l'Hôpital à travers un contrat de prêt à usage, dit commodat. En conséquence, elle renonce à percevoir un loyer, qui pourrait avoisiner les 18 Millions d'euros en 2023.

ATTRIBUTION DES FINANCEMENTS

La Fondation Foch, reconnue d'utilité publique, fait appel à la générosité du public pour mener à bien les projets de l'Hôpital Foch.

Les projets sont proposés par les différents services et validés par le Directeur Général et le Conseil scientifique de l'Hôpital. Après cette étape de validation, ils sont transmis à la Fondation qui les soumet à son Bureau puis, en dernière instance, à son Conseil d'Administration. Ce dernier détermine ainsi les différents dossiers qui seront retenus et soutenus financièrement.

La Fondation Foch communique sa décision à l'Hôpital, définit le mode de financement (fonds propres, mécénat, marketing direct, appel à la générosité des patients). Elle lance les éventuelles campagnes de collecte, puis verse les fonds à l'Hôpital, en s'assurant de la traçabilité des versements pour chaque projet soutenu.

Par ailleurs, la Fondation procède à un suivi des fonds versés et à l'évaluation de l'efficacité des projets qu'elle finance.

Toutes les informations figurant dans l'Essentiel 2023 sont issues du Rapport d'Activité de la Fondation Foch ainsi que des comptes annuels de l'exercice 2023, certifiés par le commissaire aux comptes indépendant Pricewaterhouse-Coopers Audit.

Les comptes 2023 et le rapport du Commissaire aux Comptes, dans leur version intégrale, sont disponibles sur le site de la Fondation :

www.fondation-foch.com



Fondation Foch
40 rue Worth - 92150 Suresnes
www.fondation-foch.org